Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 3

Artikel: La mort d'un poète
Autor: Futter, Ch.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222372

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE Dr BECK ET LE PREFET

A l'occasion de la toute récente apposition, à St-Maurice, par les soins de la Fédération valaisanne des Sociétés de Secours mutuels, d'une plaque commémorative à la mémoire du vénérable Dr Alphonse Beck, mort il y a un peu plus d'un quart de siècle à Monthey (9 octobre 1822 - 6 novembre 1902), nos journaux ont rappelé les principales étapes de cette longue existence et de cette belle carrière toute de dévouement aux classes laborieuses auxquelles l'excellent docteur cherchait à inculquer l'esprit de prévoyance qui leur est si nécessaire.

Ceux qui ont eu le privilège de connaître le bon médecin mutualiste vous diront que c'était un homme spirituel à la conversation vive et enjouée, aux réparties fines et malicieuses.

De savoureuses et populaires anecdotes circulent sur son compte. Sa prédilection particulière pour son précieux vin des Evouettes qu'il conseillait à ses malades et qu'il élevait presque au rang de panacée universelle, est quasi proverbiale.

Nous allons vous narrer une histoire moins connue.

Le Dr Beck faisait partie, à un moment donné, d'une commission cantonale, pour l'amélioration du bétail bovin et comme tel présidait au chef-lieu du district montagnard de X... à une distribution de primes et de diplômes aux candidats taureaux reproducteurs de la région. Au cours de cet examen vint se présenter avec son taureau un des gros bonnets de la vallée, éleveur opulent et magistrat en vue, surtout connu... par sa naïveté et ses bévues.

Le malin Esculape, en juge incorruptible des qualités bovines, n'attachait pas à la bête de M. J. plus d'intérêt qu'à ses concurrentes. Ce que voyant, le brave magistrat rural, estimant que sa situation au haut de l'échelle sociale et politique de sa commune et du district — autrefois le plus populeux du canton — lui méritait une faveur qui rehausserait son prestige chez ses administrés, crut de bonne diplomatie de souffler discrètement à l'oreille du commissaire qui semblait ignorer le rang dont il était revêtu :

— Je suis le préfet de X.

Le malicieux Dr Beck feignant de ne rien entendre, continuait à se donner tout entier à sa grave besogne et considérait le jeune taureau de la préfecture avec une désespérante impartialité, frisant l'indifférence.

Le noble propriétaire de l'animal « officiel » s'enhardit et répète avec plus d'insistance :

— Monsieur le Docteur, je suis le préfet de X.

Alors le commissaire lui répliqua impatienté et sur un ton scandaleusement irrévérencieux :

— Je vous connais bien, mais vous vous trompez de date ; je ne suis pas venu aujourd'hui pour primer les préfets, mais les taureaux seulement.

Tête du préfet ! _____ *Maurice Gabbud.*

SOCIETE DE JEUNESSE D'YVORNE

(Suite.)

Du 7 avril 1883

Présidence du citoyen H. T.

Dans cette assemblée, ils ont présenté le modèle de drapeau venant de Zurich que M. K. a eu la bonne volonté de demander.

Après examen, il a été fait *une petite correction à la dame* qui représente l'Helvétie ; au lieu de tenir une lance élevée, que ce soit une épée abaissée à ses pieds, représentant la liberté. Le coût est de fr. 200.—. Après une longue discussion au point de vue du coût l'on passe à la votation. Accepté à l'unanimité. (grande majorité).

Du 26 avril 1883

Il est décidé que tous les membres se rendraient à 11 h. à l'auberge des Amis à Aigle le dimanche 29 avril, pour la réception du drapeau.

Du 29 avril 1883

La parade partant d'Aigle à midi et quart, musique en tête jusqu'à Yvorne ce qui causa une grande stupéfaction ; les uns le regardaient d'un œil endormi mais la plus grande partie l'admiraient pour sa beauté ainsi que la main de l'œuvre.

Du 20 février 1886

Présidence du citoyen H. D.

Discussion pour le bal du dimanche 7 mars, très débattue. Ensuite l'assemblée discute pour l'invitation du beau-sexe qui devra figurer au dit bal. Elle décide de « toutes inviter les filles » à l'exception des *quatre demoiselles nobles* dont les noms suivent...

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée,

Du 18 décembre 1886

Présidence du citoyen E. M.

Ordre du jour : bal des 1 et 2 janvier.

L'assemblée prend la décision de convoquer les filles en assemblée générale et de nous faire connaître leurs idées. S'engage la question de la grosse caisse. Après discussion orageuse, l'assemblée décide de payer la moitié des frais de la peau et le citoyen M. l'autre moitié. (Il avait sans doute frappé trop fort !) L'assemblée décide encore que si le sociétaire M. *la casse de nouveau* pendant la fête de l'An, elle sera complétement à ses frais.

Du 19 décembre 1889

Présidence du citoyen A. D.

Se présente L. G. qui déclare vouloir faire partie de *notre vénérable société.* Le *récipiendaire* est accepté à titre de « candidat » jusqu'à nouvel avis.

Du 29 mars 1890

Présidence du citoyen B.

Décision au sujet d'un bal le lendemain de l'Abbaye, soit le 4 mai. Après une longue discussion, l'assemblée décide d'inviter les demoiselles *afin de savoir s'il y en aura assez pour faire un bon bal.*

C'est le moment de clore la série des citations. Un grand nombre d'autres pourraient être fournies qui sont toutes dans le même genre.

On s'amusait bien, au bon vieux temps !

Mais hélas, ce n'est pas sans une ombre de mélancolie que nous avons atteint les dernières pages du vieux registre des procès-verbaux. Combien sont partis de ces membres zélés de la « respectable société de jeunesse » du Printemps !

Et puis, les temps ont changé. Les mœurs et les usages se sont modifiés. Les jeunesses campagnardes ont évolué au cours des générations. Ce que nous venons de lire n'est plus que l'évocation d'un passé pittoresque et révolu. L'époque des joyeux charivaris et des pots de vin a fait place à celle du cinéma et des dancings. Sic transit...

Pourtant, dans quelques villages, où les traditions restent vivaces, l'on conserve encore certaines pratiques démodées dont le charme est toujours apprécié. Ainsi la Jeunesse du Printemps s'est maintenue jusqu'à ce jour et, chaque année, elle fête le 1er janvier selon les rites archaïques, naïfs et bruyants, des aïeux, fidèle en cela à une coutume séculaire.

Alphonse Mex.

LA MORT D'UN POÊTE

On vient de rendre, à Paris, les derniers honneurs à Charles Fuster, auteur de nombreux poèmes, romans, brochures, etc., décédé vendredi, dans sa 63e année, après une triste vieillesse. Sa famille, espagnole d'origine, avait acquis la bourgeoisie de Commugny (Vaud) en 1865. Il était le petit-fils d'Adam Vuillet, le fondateur de *La Famille.* Collaborateur au *Conteur Vaudois,* il était lié d'amitié avec Louis Monnet. Il était né à Yverdon le 22 avril 1866. De 1877 à 1886, il vécut à Bordeaux et dès 1886 à Paris. Après la guerre, Ch. Fuster dut accepter « de durs apostolats sociaux » : il parcourut la France au service de la « Mission antituberculeuse » et ne fit pas moins de 2200 conférences et 50.000 kilomètres ; ce surmenage l'épuisa ; le cœur était usé, tout travail lui fut interdit.

On lui doit, entre autres, des volumes de vers tels que *Du fond de l'âme, Louise,* roman lyrique, *L'âme des choses, l'âme pensive* (1884), *Les tendresses* (1886), *Les Enthousiasmes, Les Sonnets, Le Cœur, Les Pèlerinages, La Vie, poèmes* (1887),*Devant la mer grande* (1891 ; en prose : *En vivant, Des yeux au cœur, Par le Bonheur,* des *Essais critiques* (1886), des *Contes sans prétention, L'amour de Jacques,* roman (1918), *Les Poètes du Clocher,* études littéraires (1889), *L'Année des poètes,* morceaux choisis (1891-1892) ; pour le théâtre : *L'âme endormie, Une soirée de Racine* (en collaboration avec Noël Bazan) ; son dernier ouvrage fut *Vers les Cigales* (1920). Nous avons eu le privilège de lire un drame historique *Vercingétorix,* dont l'action débute sous les ombrages de Sauvabelin. Souhaitons qu'une société littéraire mette au point ce drame.

C'était un homme charmant, courtois, de commerce agréable. La vie lui fut cruelle.

La noce

Jolis yeux, petites mains,
Cheveux en broussailles,
Les fillettes, les gamins,
Jouent aux épousailles.

Ils vont, marchant deux à deux,
Sans peser sur l'herbe ;
Le bon ciel, au-dessus d'eux,
Est d'un bleu superbe.

Innocemment, on s'étreint,
On rit, on se pousse,
Et l'épousée est en train
De têter son pouce.

Mais soudain, terrible émoi !
La bruyante noce
Vient d'arriver devant moi
Qui prend l'air féroce.

Chacun devant ces gros yeux
Laisse sa chérie ;
Tous de fuir à qui mieux mieux,
Sans galanterie !

Et les dames aux yeux doux,
Les petites dames
S'avisent que leurs époux
N'ont vraiment pas d'âmes.

N'ayez crainte ! ils en auront
Vos pauvres esclaves,
Et pour vous ils braveront
Des périls plus graves !

Ils se sauvent, vous restez ;
Votre front se penche :
Qu'est-ce que vous méditez ?
Est-ce la revanche ?

Las ! Je vous la garantis,
Mais plus tard, mes belles,
Epargnez-nous nos petits
Peureux et rebelles !

Ils devront mener pour vous
De si rudes tâches !
Et puis ils seront jaloux,
Et faibles, et lâches !

Mais vous pouvez, sur vos cœurs
Leur faire un nid tiède
Où des cauchemars douteurs
Nul ne les obsède.

En attendant reprenez
Votre enfantillage !
Et la bande, sous mon nez,
Joue au mariage ;

Et le souci qui l'étreint
Mon cœur le repousse
Car l'épousée est en train
De têter son pouce !

Ch. Fuster.

Impertinence. — Un jeune homme ayant, dans un bal, marché sur le pied d'une dame très décolletée, celle-ci, dans sa douleur, laissa échapper un énergique « Fichu imbécile ! »

— Ah ! madame, répondit le danseur, voici un « fichu » qui conviendrait mieux sur vos épaules que sur vos lèvres.

En wagon.— Entendu en wagon entre Morges et Nyon :

Deux paysans montent en wagon et parlent chemins de fer ; l'un d'eux s'écrie : Moi d'abord, je ne prends jamais l'exepresse parce que ça me fait bisquer de voir comme les Chemins de fer fédéraux ont vite gagné la monnaie !